

## LÉGISLATIVES 2022-2027

# COURRIER TYPE

*NB : A vous de personnaliser ce courrier type (nom du candidat auquel on s'adresse, ajout de votre signature) avant de l'adresser aux candidat.e.s de votre circonscription, en veillant à joindre notre cahier de propositions !*

Madame, Monsieur,

Vous allez solliciter nos suffrages, dans le cadre des premiers et seconds tours des élections législatives, pour devenir représentant.e des intérêts de la nation et de votre circonscription. L'érosion rapide et préoccupante de la biodiversité et les dérèglements climatiques, ainsi que les conséquences néfastes de ces phénomènes pour les humains, en particulier les plus démunis de nos compatriotes, figurent parmi les dossiers majeurs qu'il vous appartiendra de porter et de défendre si vous êtes élu.e.

Notre association Humanité et Biodiversité œuvre depuis de nombreuses années pour protéger cette biodiversité des multiples pressions qu'elle subit<sup>1</sup> et pour promouvoir un usage responsable et équitable des biens et services qui en dépendent et dont nous bénéficions, communément appelés « services écosystémiques ». C'est pourquoi nous avons souhaité dans ce courrier **vous rappeler les préoccupations et les propositions de notre association dans ce domaine, à l'aune desquelles nous pourrions juger non seulement vos déclarations et vos engagements dans les prochains jours mais, surtout, les positions que vous défendrez dans l'hémicycle et actions concrètes que vous mettrez en place si vous accédez à la fonction de député.e.** Vous trouverez en annexe la liste de nos propositions ainsi que le cahier les développant. Le présent courrier fait référence à ces propositions en citant leur numéro (P1 etc.)

Notre première préoccupation est celle de **l'exemplarité de l'action de l'Etat.** Nous attendons que vous exerciez votre rôle avec responsabilité, lors du dépôt d'un texte ou d'un amendement comme de son vote, afin qu'il ne soit pas contraire aux lois en vigueur et à nos engagements européens et internationaux. Ces textes, hélas nombreux dans le domaine de la biodiversité, nous obligent à ester en justice, souvent avec succès, pour faire respecter le droit et contrôler l'action du gouvernement, alors qu'il incombe aux députés de le faire. Pour prévenir ce phénomène, en supposant (peut-être naïvement) que ces illégalités proviennent d'une méconnaissance des services de l'Etat, nous proposons en particulier une formation systématique de tous les agents de l'Etat, dès leur recrutement, aux enjeux de préservation de la biodiversité (P9).

---

<sup>1</sup> Les cinq grandes pressions étant celles définies par l'IPBES, le « GIEC de la biodiversité » : 1) changements d'usage des terres et des mers et destruction des habitats, 2) surexploitation des ressources, 3) changement climatique, 4) pollutions, 5) espèces exotiques envahissantes.

Notre deuxième préoccupation est de mettre en place **des mesures vraiment efficaces pour mettre fin aux pressions qui affectent la biodiversité** et, en amont, à leurs déterminants économiques. Cela passe, en particulier, par le respect et la déclinaison concrète, dans tous les territoires, de l'objectif de « **Zéro Artificialisation Nette** » (P4), par une politique budgétaire et fiscale mettant fin **aux subventions les plus dommageables à la biodiversité** (P7) et par une loi de finances garantissant **des ressources adéquates et pluriannuelles pour la biodiversité** (P8), s'inspirant du modèle, qui a montré son efficacité depuis plus de 50 ans, des Agences de l'eau.

Il nous importe également que l'Etat assure **une bonne gestion des milieux naturels riches en biodiversité et veille à favoriser l'accès de tous à ce patrimoine commun de la Nation**. C'est le cas des forêts, en particulier **des forêts publiques**, qui ne sauraient être gérées dans une vision de rentabilité à court terme privilégiant la production de biomasse aux détriments des multiples autres services écologiques qu'elles assurent (P6 et P13). C'est également le cas de la faune sauvage, à laquelle il convient de conférer **un statut de protection juridique** identique à celui des espèces domestiques apparentées (P3) et pour laquelle **un dimanche sans chasse** contribuerait à une cohabitation apaisée entre les chasseurs et les autres usagers de la nature (P2). C'est enfin l'enjeu d'**une meilleure gestion de la mer et des milieux littoraux**, pour y limiter l'artificialisation et développer des aires marines sous protection forte (P14 et P15).

Afin de soutenir l'agriculture française biologique et de proximité et de garantir au quotidien l'accès de tous les citoyens à une alimentation de qualité, produite dans le respect de la biodiversité, nous proposons la mise en place d'**un « chèque alimentation durable bio et local »** pour les plus démunis (P1). Un tel dispositif présente une triple vertu puisqu'il combine un objectif environnemental, un objectif de santé publique et un objectif social, et agit sur la production et sur la consommation, donc le pouvoir d'achat. Néanmoins, nous ne pouvons nous satisfaire d'une mesure temporaire car c'est dans une perspective à long terme que **toute l'agriculture doit continuer à s'engager, soit dans la transition, difficile mais indispensable, vers l'agroécologie**. La nouvelle politique agricole commune constitue une opportunité qu'il serait inadmissible de ne pas saisir, d'autant que l'Union Européenne nous y invite à travers la révision de notre Plan stratégique national. Principal pays agricole de l'Union et exerçant actuellement sa présidence, notre pays se doit d'être exemplaire.

Autre préoccupation du quotidien, **la santé de nos compatriotes doit désormais s'inscrire dans une vision intégrée dite « Une seule santé », prenant en compte les multiples interdépendances entre la santé des humains, celle de nos animaux domestiques et de nos végétaux cultivés et le bon état des écosystèmes**. Nous attendons de vous la traduction, à travers une Loi, de cette nouvelle vision globale de la santé, dont la récente crise de la Covid a montré la pertinence (P13).

La politique énergétique des prochaines années constitue également pour nous un enjeu majeur, dans un contexte où une relance éventuelle d'un programme de production d'électricité nucléaire n'apportera aucune solution avant au moins une décennie. **Outre le maintien, et même l'augmentation du chèque énergie pour les plus démunis (P10), nous souhaitons voir se renforcer les incitations à la sobriété énergétique, en particulier à travers la rénovation des bâtiments (P5)**. Nous demandons en outre qu'un **véritable débat démocratique** soit mis en place pour discuter de ces choix énergétiques qui engagent nos concitoyens et les générations futures. **Il est indispensable de les examiner dans**

**l'ensemble de de leurs conséquences écologiques, mais aussi politiques et sociales (P11 et P12).**

Enfin, nous considérons que toutes les évolutions que nous souhaitons ne pourront se faire qu'à travers **un dialogue étroit avec nos partenaires européens**, qui ont à faire face aux mêmes défis et partagent avec nous le même attachement à la démocratie, à la paix, et à un développement vraiment durable. Nous attendons donc de vous, à nouveau, une exemplarité dans ce domaine.

Nous sommes bien sûr prêts à dialoguer avec vous autour de ces propositions qui, nous l'espérons, retiendront votre attention.

### Annexe : les 16 propositions d'Humanité et Biodiversité pour les législatives

**Proposition 1 :** Instaurer une aide alimentation durable bio et locale d'un montant mensuel estimatif de 50 euros pour les personnes les plus défavorisées

**Proposition 2 :** Interdire la chasse un jour par semaine (le dimanche) et deux pendant les vacances scolaires

**Proposition 3 :** Reconnaître, en droit français, l'animal sauvage « être sensible »

**Proposition 4 :** Interdire toute artificialisation des terres tant que des réhabilitations ou friches commerciales, artisanales ou industrielles sont possibles dans l'enveloppe urbaine existante et faciliter la réhabilitation de ces friches

**Proposition 5 :** Faciliter la rénovation des bâtiments existants et ralentir la construction de nouveaux logements individuels

**Proposition 6 :** Assurer un encadrement et un contrôle plus strict de la gestion forestière quant à la préservation de la biodiversité, notamment en évitant les plantations mono-spécifiques et en protégeant mieux les forêts à forte ancienneté et à pleine naturalité

**Proposition 7 :** Supprimer les subventions les plus dommageables à la biodiversité d'ici à 2025, en particulier dans les domaines de l'urbanisme, de l'agriculture, de la pêche et des transports et les réorienter vers des activités bénéfiques pour la biodiversité et sur le plan social

**Proposition 8 :** Mettre en place une évaluation environnementale du projet de loi de finance afin de garantir chaque année un budget minimum pour la biodiversité dans les projets de loi de finance

**Proposition 9 :** Une formation aux enjeux de biodiversité pour tous les fonctionnaires

**Proposition 10 :** Pérenniser le chèque énergie et l'augmenter pour atteindre 200 euros pour les bénéficiaires actuels

**Proposition 11 :** Evaluer toutes les formes d'énergie renouvelables (biomasse, solaire, éolienne, etc.) au regard de leurs impacts sur la biodiversité

**Proposition 12 :** Evaluer l'énergie nucléaire au regard de leur impact sur la biodiversité, les ressources en eau et la gestion dans le temps des déchets radioactifs

**Proposition n°13 :** Permettre à chaque Français d'avoir accès à une forêt, un parc ou une zone naturelle à moins de 500 mètres à pied

**Proposition n°14 :** Instaurer une loi « une seule santé » permettant de considérer la santé humaine, animale et végétale comme un ensemble relié

**Proposition 15 :** Limiter l'artificialisation du littoral et du milieu marin en inscrivant des objectifs clairs dans la prochaine stratégie nationale pour la mer et le littoral

**Proposition 16 :** 10% de protection forte en mer et par façade maritime pour les aires marines protégées (AMP)